



CQP



Informations

Pour s'inscrire au CQP il faut renvoyer la fiche d'inscription Ligue accompagnée du chèque de règlement de 640 euros à l'ordre de « LAURA TT » à :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de tennis de table – 1 rue du colonel Chambonnet – 69 500 BRON.

Un mail de confirmation sera envoyé au Stagiaire ainsi qu'au Président du club et au CTD.

L'entrée en formation se fera à la **date du mail de confirmation d'inscription de la ligue** après vérification que le candidat est bien licencié FFTT et diplômé EF.

La date limite des inscriptions est fixée au 6 décembre 2019.

Organisation de la formation :

- Partie formation pratique = le candidat doit entrer en contact avec le conseiller technique du département pour organiser la mise en place du stage pratique qui consiste en un cycle de 6 à 8 séances avec un public animation.

Un dossier devra être constitué regroupant :

- La présentation du contexte
- La présentation du public
- La présentation du cycle des 6 à 8 séances d'animation tennis de table définissant l'objectif du cycle et l'objectif de chaque séance
- Les séances papier datées
- Le bilan du cycle.

- Partie formation en centre = le candidat doit suivre la formation « en centre » qui se déroulera du 6 au 10 janvier 2020 à Voiron.

Les stagiaires inscrits recevront une convocation un mois avant le début de la formation.

Chacun pourra organiser son hébergement restauration selon ses besoins directement auprès de TSF (info@treplinsport.fr / 04 76 67 04 05)

La formation se déroulera du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Certains cours pourront se passer sur d'autres lieux des environs (groupes scolaires ou gymnases).

Evaluation = le conseiller technique du département devra fournir au conseiller technique régional les 4 grilles d'évaluation du candidat complétées et signées.

Validation du CQP Moniteur de tennis de table :

La validation se fait par un jury national sur examen du dossier du candidat.

Ce dossier est à télécharger depuis le site de la FFTT (en bas de page d'accueil « TT Formation » puis cliquer sur la « vignette » CQP) et à envoyer complet au conseiller technique de la ligue qui ajoutera les 4 grilles d'évaluations du conseiller technique départemental et transmettra à la fédération.

Contacts : Patricia Chantereau conseillère technique régional – p.chantereau@laura-tt.fr
Ligue contact@laura-tt.fr